SOCIAL | En Île-de-France, 26 structures accueillent 2 500 jeunes par an. Mais le conseil régional, qui juge leurs résultats « insuffisants », a lancé un audit en interne. Les associations craignent pour la poursuite de leur activité.

Menace sur l'aide aux « décrocheurs »

GWENAEL BOURDON

« AVANT, JE N'ARRIVAIS PAS à parler en regardant la personne dans les yeux, j'avais même peur de prendre le métro. » Halima a le sourire franc, la voix posée. Depuis septembre, la jeune femme est apprentie à la pâtisserie Landemaine (Parix XXe). « Elle est motivée et sérieuse », approuve son maître d'apprentissage, Saïd Hiouani. Pour rompre l'isolement, vaincre sa timidité, Halima a passé six mois au sein de l'espace dynamique d'insertion (EDI) Jeunesse Feu vert, à Paris (XIe) avant de pousser la porte d'une École de la deuxième chance… et d'enchaîner les stages.

Il existe 26 EDI en Île-de-France (trois dans chaque département francilien, excepté la Seine-et-Marne qui en compte cinq), portés par 17 associations (dont Aurore, Equalis, La Sauvegarde…). Le dispositif a été mis sur pied en 1996, largement financé par le conseil régional (et de façon plus secondaire par les départements, collectivités et fonds européens). Des formateurs, des éducateurs y reçoivent des jeunes de 16 à 25 ans parmi les plus éloignés de l'emploi et de l'école – considérés pour beaucoup comme des « invisibles » ou des « NEET » (de l'anglais « Neither in employment nor in education or training », ni en emploi, ni à l'école, ni en formation). On estime leur nombre à plus de 400 000 en Île-de-France.

Mais l'avenir du dispositif (qui devrait avoir vu passer 2 500 jeunes en 2022) semble compromis. Alors que leur convention avec le conseil régional expire en fin d'année, les responsables des EDI ont longtemps guetté le lancement d'un « appel à manifestation d'intérêt » pour renouveler leurs financements sur la période 2023-2026. A leurs inquiétudes, le vice-président (LR) Othman Nasrou, en charge notamment de la jeunesse, de l'insertion et de l'orientation, a répondu par courrier, en septembre, que le processus était « suspendu » et qu'une « analyse des moyens et des résultats du dispositif » était en cours, sans autre précision sur les délais.

> On accompagne des jeunes non autonomes, accueillis jusqu'à vingt heures par semaine et rémunérés à l'heure de présence. Il n'existe pas de dispositif similaire.
>
> STÉPHANE COLENTHIER, DIRECTEUR D'UN ESPACE DYNAMIQUE D'INSERTION À PARIS

LP/G.B.

Paris (XIe), mercredi 26 octobre. Nabil, formateur à l'espace dynamique d'insertion, prend en charge des jeunes éloignés de l'emploi et de l'école.

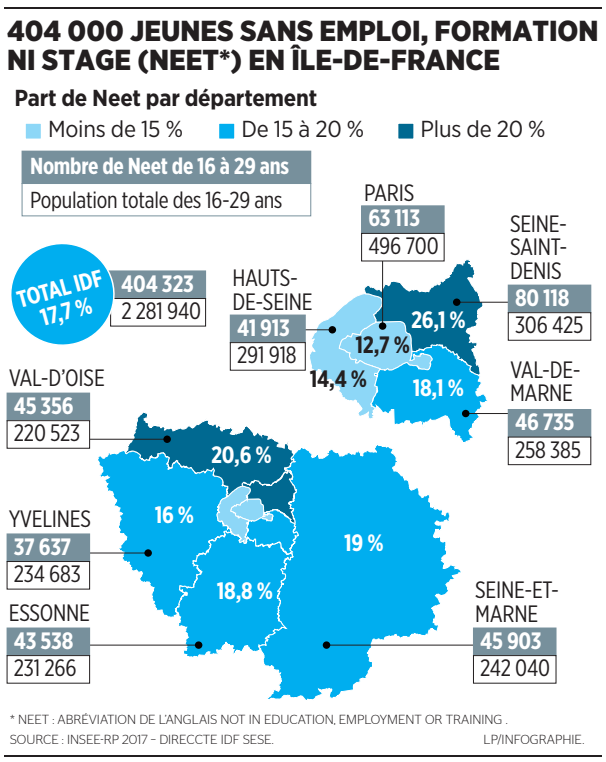

Les associations concernées ont réagi dans une lettre collective envoyée début octobre : « Cette situation est intenable pour les EDI qui ne peuvent pas, aujourd'hui, se projeter sur la continuité du service auprès des jeunes […]. Nous sommes donc particulièrement inquiets pour la gestion de nos équipes et de nos établissements. »

« On a encore une plage de rendez-vous ouverte pour de nouveaux jeunes en novembre, mais on attend d'en savoir plus avant de prévoir quoi que ce soit au-delà », note Stéphane Colenthier, directeur de l'EDI Jeunesse Feu vert : « On accompagne des jeunes non autonomes, accueillis jusqu'à vingt heures par semaine et rémunérés à l'heure de présence. Il n'existe pas de dispositif similaire. » Le jeune perçoit jusqu'à 500 € par mois selon son assiduité.

Dans une pièce semblable à une salle de classe, cinq jeunes font face à Nabil, le formateur. L'atelier « échange et partage » vient de se terminer. On rencontre Lassana, 17 ans, arrivé du Mali il y a dix-huit mois, qui aimerait être peintre et carreleur ; Daniel*, 19 ans, qui songe à devenir conducteur de bus ; mais aussi Aya, 21 ans, venue « reprendre le rythme » après avoir lâché ses études d'infirmière en mars. Chacun suit un programme personnalisé, travaillant sur son projet professionnel, mais suivant aussi des cours de maths, des ateliers peinture, cuisine… Maxime, 22 ans, ne vient qu'à raison de dix heures par semaine, Stéphanie*, 25 ans, dit qu'elle « avance lentement, mais sûrement » et se sent prête à faire des stages. « C'est un public très fragile, confronté à des problèmes de logement, de handicap, de santé, d'isolement. Certains ne sont pas sortis de leur chambre depuis un ou deux ans », indique Stéphane Colenthier.

« La moitié n'obtient pas de débouchés », s'inquiète-t-on à la région

Mais la région, elle, juge les résultats « insuffisants ». « Je comprends l'inquiétude, mais il n'y a pas de renouvellement automatique des financements. Ce qui est incontestable, c'est que la moitié des jeunes suivis n'obtient pas de débouchés en sortant de l'EDI, que ce soit une formation qualifiante ou un emploi », estime Othman Nasrou.

Selon le conseil régional, 52 % des jeunes passés par ces structures enchaînent sur une formation ou un travail ; un quart d'entre eux ont abandonné en cours de route. Qu'en est-il du dernier quart ? « Certains retournent vers une mission locale, avec un projet de formation validé, et sont simplement en attente », précise Stéphane Colenthier, qui dresse donc un bilan plus nuancé. Othman Nasrou, invoquant un « paysage de l'insertion qui change, avec de nouvelles aides, comme le Revenu jeunes actifs », promet des réponses d'ici à la fin de l'année. ■

** Le prénom a été changé.*